

Affluence au guichet unique pour exportateurs

172 entreprises luxembourgeoises ont introduit l'an dernier un total de 584 demandes pour un soutien dans leurs efforts de promotion de leurs biens et services à l'étranger. Un record historique pour le «Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises» qui a accordé aux 507 dossiers approuvés au total presque 1,8 millions d'euros «d'incitants». C'est ainsi que le président du COPEL, Jean-Claude Knebel, haut fonctionnaire au Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur, préfère désigner les aides pour des études de marché et des services de conseil, la participation à des foires, la promotion de produits et de services ou encore la «formation à l'exportation».

De la prospection au recouvrement de paiements

Difficile en effet «d'attaquer» des marchés peu connus quand on n'en connaît pas la langue ou encore «la culture du business». Attribuées selon un nombre de critères précis - de la conformité de l'entreprise à la législation luxembourgeoise bien évidemment, en passant par sa viabilité commerciale et la sérieux du projet - ces aides peuvent atteindre un plafond de 200.000 euros sur trois ans. En moyenne, explique Jean-Claude Knebel qui attribue l'affluence des dossiers entre autres aussi aux campagnes de promotion pour ces outils de plus en plus connus par les entreprises et leurs consultants, les interventions se chiffrent à quelque 10.000 euros et sont majoritairement demandées par des PME. Des fonds suffisants pour «faire un pas de plus dans leur développement», souligne Knebel.

Un pas qui, évidemment n'est pas dénué de risques: catastrophes naturelles, troubles politiques, accident de transport, perte ou faillite d'un gros client, retards de paiement... autant de dangers qui guettent les entreprises exportatrices. Pour les protéger, l'Office du Ducroire - dont fait partie le COPEL, depuis 2002, faisant de l'établissement public un véritable «guichet unique» pour ex-



Etienne Reuter, le président du Ducroire, a rendu compte d'un niveau d'activités soutenu en 2010

Photo: F. Aussems

portateurs luxembourgeois - remplit à présent depuis un demi-siècle son rôle d'assureur-crédit.

Là aussi, l'exercice 2010 était marqué par un niveau d'activités soutenu, le Ducroire ayant assuré l'an dernier des exportations de biens de consommation ou de biens d'équipement d'un chiffre d'affaires total de 868 millions d'euros, chiffre légèrement en-dessous du montant assuré en 2009 et très en-dessous de celui de 2008 qui fut, comme l'a rappelé Etienne Reuter, haut fonctionnaire au Ministère des Finances et président du Ducroire, une année exceptionnelle pour les exportations luxembourgeoises qui s'étaient alors chiffrées à 12 milliards d'euros, contre 10,5 milliards l'an dernier.

Au niveau des engagements réels couverts par l'Office du Ducroire à la fin de l'exercice 2010, le montant de 929 millions est à un niveau très élevé et a dépassé le niveau atteint en

2009. Les primes encaissées se sont élevées au même niveau que l'exercice précédent, à savoir environ 14 millions d'euros. Le niveau d'indemnités payées à la survenance de sinistres de non-paiement reste élevé avec 2,6 millions d'euros - en 2011, il se situe d'ores et déjà à 3,5 millions d'euros. Par contre, seuls quelque 80.000 euros ont pu être récupérés en 2010, mais «ce sont des dossiers actifs assez longtemps», souligne Etienne Reuter. En effet, le Ducroire, qui dispose d'un réseau étendu de coopérations avec des assureurs et réassureurs internationaux accompagne les exportateurs de bout en bout: de la prospection à l'analyse et la surveillance de la solvabilité des clients, le recouvrement d'impayés et bien entendu l'indemnisation des pertes. L'Office tente par la suite de récupérer les indemnités chez les clients défaillants. Chose cependant difficile dans les pays dans les pays vers les-

quels passent les exportations: Russie, Ukraine, Inde, Chine et Corée du Sud principalement.

Les coopérations et partenariats évoqués plus haut soutiennent le Ducroire dans le développement de nouveaux produits d'assurance. A noter qu'au plus fort de la crise financière et économique de 2009, lorsque les assureurs privés ont assez brutalement durci les conditions pour les assurances-crédit, l'Office a mis en place, avec l'accord de la Commission européenne, le dispositif de couverture «Top up individuelle». Cette couverture complémentaire à l'assurance-crédit privée continuera à être d'application pendant l'exercice 2011. En 2010, neuf entreprises ont utilisé cette couverture et le montant assuré dans ce cadre s'est élevé à presque 50 millions d'euros. Il est à noter qu'aucune indemnisation n'a dû être payée en 2010 dans ce cadre.

Risques persistants

Si l'économie mondiale renoue définitivement avec la reprise, avec une croissance estimée par le Fonds monétaire international d'environ 4,5% pour 2011 et pour 2012 - des chiffres à nuancer, alors que cette progression se fait surtout dans les pays en développement avec environ 7% tandis que dans les pays avancés la croissance s'élèverait à 2,5% - la situation dans de nombreux pays «clients» d'exportateurs luxembourgeois aussi, reste incertaine. Etienne Reuter a notamment évoqué dans ce contexte les révolutions dans les pays du Maghreb, les effets des catastrophes naturelles qui ont frappé le Japon et la crise de la dette souveraine en Europe. Des crises qui ne manqueront pas non plus d'avoir des répercussions sur le marché de l'énergie et des matières premières. L'activité du Ducroire, qui termine l'exercice 2010 avec un résultat de 2,2 millions d'euros, continuera ainsi à rester nécessaire pour amortir ces chocs et protéger les exportateurs luxembourgeois.

› c.